



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

Région de : ANALAMANGA

Distict de : AMBOHIDRATRIMO

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (PCDEA)

COMMUNE RURALE D'AVARATSENA

(Version finale)



Année 2013

*Ce Plan de Communal Développement de la Commune Rurale d'Avaratsena établit la situation existante et expose les priorités et axes d'orientation et actions décidés par les acteurs de la commune rurale pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable de l'hygiène et de l'assainissement sur le territoire communal **pour l'année 2013**.*

Ce document a été établi avec les acteurs locaux et en concertation avec les intervenants du secteur dans la commune rurale.

Le PCDEA a pour rôle de planifier et de coordonner les efforts d'interventions au niveau de la Commune dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et de l'éducation à l'hygiène.

Ce plan est un outil évolutif, il sera revu et réactualisé chaque année afin de faire le bilan des réalisations/ prévisions et de planifier les actions pour l'année suivante.



1. Données générales de présentation de la commune rurale.....	4
1.1. <i>Caractéristiques générales</i>	4
a. Situation géographique.....	4
b. Climat	5
1.2. <i>Démographie</i>	6
a. Population	6
b. Fokontany et localité.....	6
1.3. <i>Infrastructures de base</i>	9
a. Education.....	9
b. Santé.....	9
c. Electricité.....	9
d. Sécurité.....	9
e. Associations et groupements paysans :	10
1.4. <i>Activités socio organisation</i>	10
a. Réunion	10
b. Participation des bénéficiaires et existence de matériaux.....	10
c. Règlement intérieur (Dina) :.....	10
d. Résumé sur l'apport bénéficiaire	10
1.5. <i>Activités économiques</i>	11
a. Gestion de la Commune :	11
b. Agriculture	11
c. Elevage	11
d. Commerce	12
e. Artisanat	12
2. Analyse de la situation dans le domaine de l'accès à l'eau potable	12
2.1. <i>Ressources en eau</i>	12
a. Eaux de surface	12
b. Sources	13
2.2. <i>Description des Infrastructures AEP existantes</i>	15
a. Réseau AEPG	15
b. Puits.....	15
2.3. <i>Taux d'accès à l'eau potable</i>	16
2.4. <i>Conclusions</i>	16
3. Analyse de la situation dans le domaine de l'accès à l'assainissement	17
3.1. <i>Couverture en assainissement</i>	17
a. Assainissement individuel	17
b. Assainissement collectif	17
3.2. <i>Acteurs dans le domaine de l'assainissement, et politique communale pour l'assainissement et l'amélioration de l'hygiène</i>	18
4. Axes d'orientation, priorités et planifications d'actions pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement pour l'année à venir (2014)	18
4.1. <i>Politique communale et service communal de l'eau, coordination des Acteurs dans le domaine de l'eau et de l'assainissement</i>	18
4.2. <i>Priorités de la commune pour l'année à venir</i>	19
5. Annexes.....	21

1.1. Caractéristiques générales

a. Situation géographique.

La commune rurale d'Avaratsena est localisée à 45 km de la capitale, dans le district d'Ambohidratrimo, région d'Analamanga. Avec une superficie d'environ de 130 km². Le chef lieu est accessible toute l'année en suivant la route qui mène vers la Commune rurale Sadabe à partir de Talata Volonondry mais elle est fortement dégradée. Il se situe aux coordonnées géographiques suivant longitude Est 47°36'13.33" et latitude Sud 18°38'23.22".

La commune est délimitée :

- au nord-est et à l'est par la commune de Sadabe, district de Manjakandriana ;
- au nord-ouest par la commune d'Ambato, district d'Ambohidratrimo;
- au sud-ouest par la commune d'Antsahafilo, district d'Ambohidratrimo ; et
- au sud par la commune d'Ambohitrolomahitsy et commune d'Ambohipihaonana, district de Manjakandriana.

La carte suivante représente la localisation de la commune rurale d'Avaratsena.



8 fokontany forment la commune à savoir : Avaratsena (Chef lieu de la commune), Sahalemaka, Antanetimboahangy, Mahavanona, Avaratrimanarina, Ambatomanana, Ankodondona et Malaza.



b. Climat

Le climat est de type des hautes terres, divisé en trois saisons distinctes : la saison chaude et sèche en mois de septembre jusqu'à novembre ; la saison chaude et humide du mois de décembre au mois de

Avril, et la saison froide et sèche qui va de mai en août. Pendant la saison pluvieuse, l'abondance de l'eau peut entraîner des inondations, alors qu'en période sèche les cultures doivent être irriguées.

1.2. Démographie

a. Population

La commune compte actuellement 5 192 habitants selon les enquêtes soit une densité de 39 habitants / km². Ce chiffre a été obtenu suivant les données fournies par les enquêtes effectuées par Inter Aide auprès de la commune et/ou des responsables locaux. En prenant en compte le taux d'accroissement de 3 % qui est la moyenne nationale, la population devrait atteindre 7008 personnes dans 10 ans. (cf. Tableau 1 ci-après).

N°	Fokontany	Population		Ménages	
		actuelle	dans 10 ans	actuelle	dans 10 ans
	Ambatomanana	975	1 316	168	227
	Ankodondona	358	483	62	84
	Antanetimboahangy	160	216	27	36
	Avaratrimanarina	700	945	117	158
	Avaratsena	1354	1 828	265	358
	Mahavanona	247	333	46	62
	Malaza	530	715	69	93
	Sahalemaka	868	1 172	148	200
Total		5 192	7 008	902	1 218

(Source : enquête Inter Aide)

La taille moyenne de ménage est de 6 personnes. La majorité (98%) de la population de la commune est merina.

b. Fokontany et localité

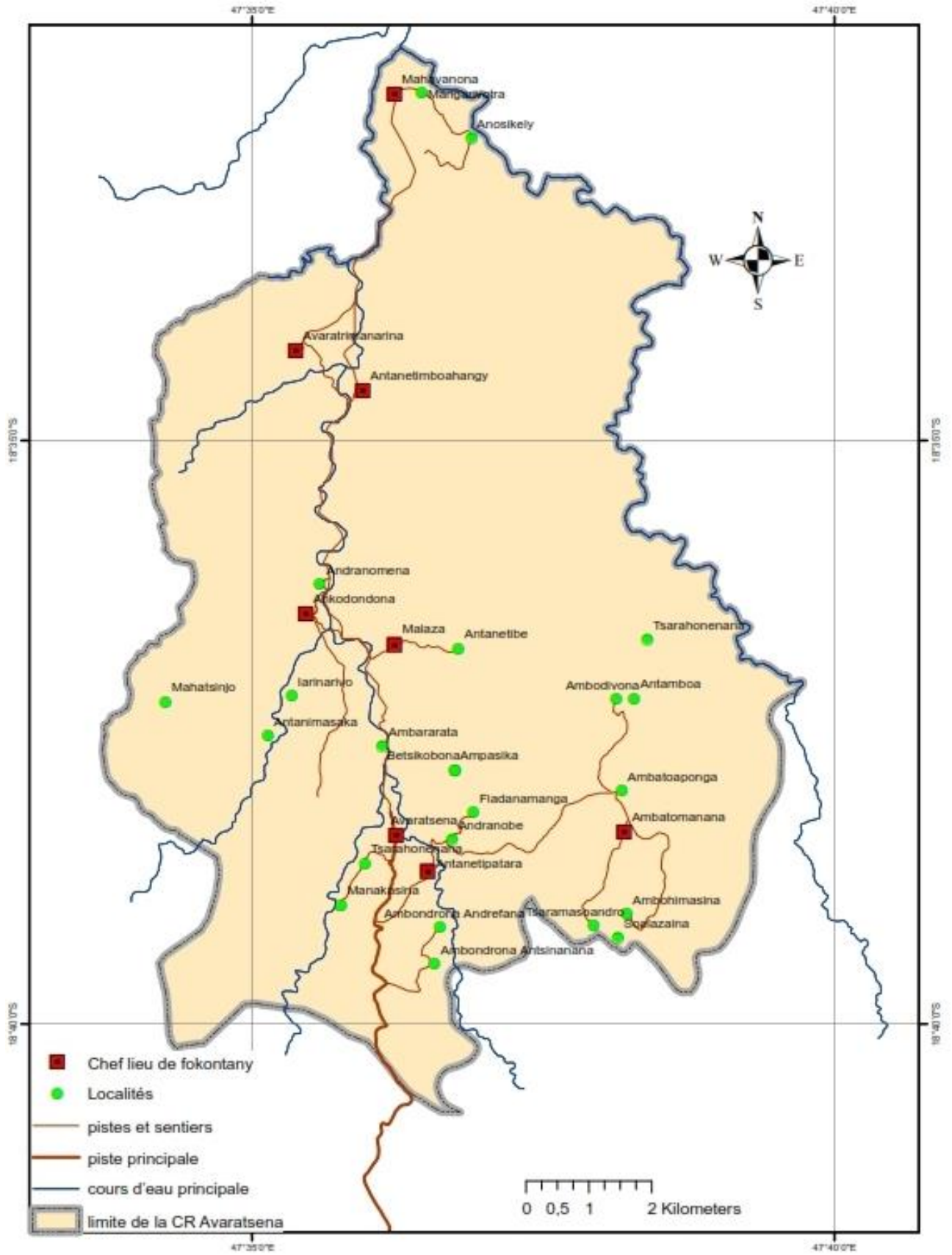
08 fokontany et 31 localités ont été recensés dans la CR. La liste des fokontany, des localités et du nombre de population dans chaque fokontany sont présentés dans le tableau suivant.

N°	Fokontany	Localités	Population actuel	Ménages
1	Ankodondona	Ankodondona	218	43
2		Andranomena	140	19
3	Ambatomanana	Ambatomanana	215	34
4		Ambohimasina	125	22
5		Tsaramasoandro	105	20
6		Soalazaina	76	15
7		Ambatoaponga	62	9
8		Ambodivona	210	38
9		Antambo	82	14
10		Tsarahonenana	100	16
11	Antanetimboahangy	Antanetimboahangy	160	27
12	Avaratrimanarina	Avaratrimanarina	700	117

N°	Fokontany	Localités	Population actuel	Ménages
13	Avaratsena	Avaratsena	543	115
14		Manakasina	375	65
15		Tsarahonenana	250	50
16		Antanimasaka	125	25
17		Mahatsinjo	35	5
18		Betsikobona	26	5
19	Mahavanona	Mahavanona	97	13
20		Mangarivotra	56	14
21		Anosikely	94	19
22	Malaza	Malaza	295	28
23		Iarinarivo	45	8
24		Ambararata	85	15
25		Antanetibe	105	18
26	Sahalemaka	Antanetipatara	330	60
27		Andranobe	125	25
28		Fiadanamanga	110	20
29		Ambondrona Antsinanana	120	16
30		Ambondrona Andrefana	130	17
31		Ampasika	53	10

(Source : enquête Inter Aide)

La localisation est représentée dans la carte suivante.



1.3. Infrastructures de base

a. Education

La commune possède 12 EPP dont 2 privés et 10 publiques. Dans la commune, il n'y a que deux enseignements secondaire (CEG), l'un est dans le chef lieu de la commune et l'autre dans le fokontany Avaratrimanarina. Le nombre d'infrastructure par fokontany est représenté dans le tableau suivant.

Fokontany	Nbr EPP	Nbr EP Privé	Nbr CEG	Nb élèves
Ambatomanana	3			160
Ankodondona	1			83
Antanetimboahangy	1			44
Avaratrimanarina	1	1	1	170
Avaratsena	2	1	1	300
Mahavanona	1			60
Malaza	1			102
Sahalemaka	1			170
Total général	10	2	2	1089

(Source : enquête Inter Aide)

En moyenne un élève fait 10mn à 20mn de marche à pieds par rapport à l'école. Les difficultés dans le domaine de l'éducation sont comme suit :

- Insuffisance d'instituteur ;
- Bâtiments ancienne EPP (Dallage et porte mauvaise) ;
- Mauvaise gestion de fonds ;
- Impact d'inondation dans le domaine de l'éducation ;
- Difficultés entre l'instituteur et les parents d'élève ;
- Ecolage trop cher.

b. Santé

Un CSB II existant dans la Commune d'Avaratsena Sahalemaka, est en circonscription de SSD district d'Ambohidratrimo.

Le CSB II ont quatre lits pour accueillir 12 à 14 d'accouchement par mois et aussi 120 en moyenne par mois de patient à consulter. 5 maladies fréquentes (diarrhée, IRA, pneumonie, paludisme, rhume et toux) ont frappé la population. En fait, ces équipements sont en moyenne.

Aucun autre cabinet privé dans sa zone mais il existe de médecin traditionnel dans certain Fokontany. Il y a un dépôt de médicament.

Deux personnels (Médecin et Infirmier) chargent ce CSB II ayant deux logements. Ces personnels de santé ont formé deux agents communautaires par Fokontany pour occuper les maladies des enfants de 2 à 5 ans. Ces 16 Agents chargent de consulter et de dispenser de médicaments.

Un dépôt de médicament privé existe dans la commune.

c. Electricité

La majorité de ménage pratique de lampe à pétrole. Une faible portion de ménage utilise de bougie et de groupe à essence.

Deux panneaux solaires ont été mis à la disposition du domaine de Santé et de Sécurité.

d. Sécurité

Un poste avancé existe dans la zone en 5 personnes ayant de bureau et de 5 logements.

Dans les 8 Fokontany possèdent 5 Quartier Mobile chacun pour assurer la sécurité de la zone.

Un système de patrouille de nuit est adopté par la Commune pour renforcer la sécurité.

e. Associations et groupements paysans :

Il n'existe de groupement ou d'association dans la Commune. De même pour l'encadrement social qui incite les paysans dans le développement de la zone.

Un projet SEECALINE qui existe en 1998 et 1999 que l'ACN ayant de motivation continue la surveillance de croissance par mois et la sensibilisation sur l'éducation sanitaire et nutritionnelle.

1.4. Activités sociaux

a. Réunion

Les 8 Fokontany existent une séance de réunion communautaire.

La plupart de Fokontany réalise au minimum 2 réunions par ans qui ont eu lieu à l'EPP sauf le Fokontany Antanetibohangy.

Ces réunions a pour l'objet de transmission d'information venant de la Responsable de la Commune (Livre de bovin, information sur l'élection, vaccination, ...), de promotion sur la question d'éducation (la réhabilitation de l'école, concernant l'instituteur, ...) et de gestion des affaires de Fokontany.

En plus, chaque réunion a un taux de participation plus de 50% pour les six Fokontany et à peu près 30% pour les deux Fokontany d'Avaratsena et Mahavanona.

b. Participation des bénéficiaires et existence de matériaux

Les types de travaux communautaires existant dans la Commune :

- Réhabilitation de piste ;
- Creusement de canal d'irrigation ;
- Réhabilitation de salle et terrassement de terrain (EPP/CEG) ;
- Construction de logement d'instituteur.

Pour chaque travail communautaire au niveau de la commune, les 8 Fokontany contribuent de cotisation 1000 Ar/18 ans.

Concernant les apports humains, la plupart d'individu sont des agriculteurs, c'est normale que l'apport humain n'a aucun difficultés pour l'individu.

Pour les apports matériaux :

Le gravillon, la brique en terre, le bois rond, le sable sont des matériaux existants dans la zone que le transport utilisé par la communauté est la Charrette et à dos d'homme. Mais la plupart de Fokontany a des difficultés sur le bois rond. Ces matériaux ne sont pas éloignés de son village. 100% de l'individu apporte ses parts. Par contre, le territoire communal est fortement déboisé, il n'y a plus de bois rond à proximité.

c. Règlement intérieur (Dina) :

4 Fokontany (Sahalemaka, Malaza, Ankodondona et Avaratrimanarina) existent et appliquent le Dina contenant de sanction sur l'absent à la réunion communautaire et l'absent aux travaux communautaires qui coutent 1 000 Ar pour ces Fokontany.

Pour le Fokontany Mahavanona est en cours d'élaboration de Dina.

Les deux Fokontany d'Avaratsena et d'Antanetibohangy ayant de Dina mais l'autorité n'appliqué à raison de l'impact de situation actuelle.

d. Résumé sur l'apport bénéficiaire

L'AEP est déjà figuré dans le PCD en 2006 (en moyenne dans la majorité de Fokontany) en quatrième rang de problème de la Commune. Pour cela, la population a motivant de l'AEP sauf la Fokontany Malaza à raison de l'impact de crise dans la vie de ménages et de passage de cyclone Jovenna.

Suivant l'enquête, l'apport financier ou la cotisation (l'apport en argent) porte des difficultés pour les cotisants dans les 8 Fokontany. Les ménages ne peuvent supporter que de 1 000 Ar à 2 000 Ar par

ans par actif ; et dont les mois de collecte souhaités sont à partir de décembre à janvier, et de mai à juillet.

1.5. Activités économiques

a. Gestion de la Commune :

Le Budget prévisionnel de la Commune établie en 2012 pour l'année 2013 s'élève à 32 743 000 Ar dont la subvention de l'Etat est de 14 960 000 Ar.

La recette fiscale de la Commune (impôts, redevances, ...) pour la même année s'élève à 17 783 000 Ar.

La Commune avait décidé que 15% de recette fiscale revient pour l'investissement des infrastructures publiques.

b. Agriculture

L'agriculture est la principale activité économique de la Commune. Les paysans choisissent la culture rizière en mois de Novembre à mois de Mai. La culture contre saison basé sur l'ail et gros oignon, le petit pois gagne le mois de juin à novembre.

La difficulté des activités sont basé sur deux points selon les paysans. Le cout de produits agricole moins cher à raison d'éloignement de marché par rapport au cout de désinfectant n'est pas rentable et équitable pour les paysans. C'est les difficultés que les paysans sont en train de chercher une solution.

Deux infra hydro agricole existant, en béton, ne sont pas fonctionnel à raison de passage de cyclone Jovenne. Ce qui a plus d'impact dans la vie de ménages bénéficiaires. La quantité produit par an par type est représenté dans le tableau suivant.

Rubriques	Production (tonnes par an)	Superficie (ha)
Riz	625	300
Ail et oignon	810	213
Manioc	310	30

(Source Commune 2013)

c. Elevage

La pratique de l'élevage est un élevage extensif. L'élevage est considéré comme activité secondaire. La répartition par tête d'animaux dans la commune est représenté dans le tableau suivant.

Nom de Cheptel	Effectif de Cheptel	Observations
Bovins	2125	20% de ménages
Porcins	371	
Volailles	4920	5 têtes par les plus de 80% de ménages

(Source Commune 2013)

La bilharziose pour le bovin, la peste porcine pour le porc et la maladie d'avicole ont frappé et diminué l'effectif de cheptel.

d. Commerce

Aucun marché local dans la Commune. C'est juste une épicerie en nombre de 2 à 4 par Fokontany. Ces activités constituent des compléments d'activité principale et l'apport/aide à la population surtout la PPN (consommable domestique).

Le Mardi, le jour de marché, la population profite de vendre les produits agricoles à Talatavolonondry et s'approvisionne en PPN.

e. Artisanat

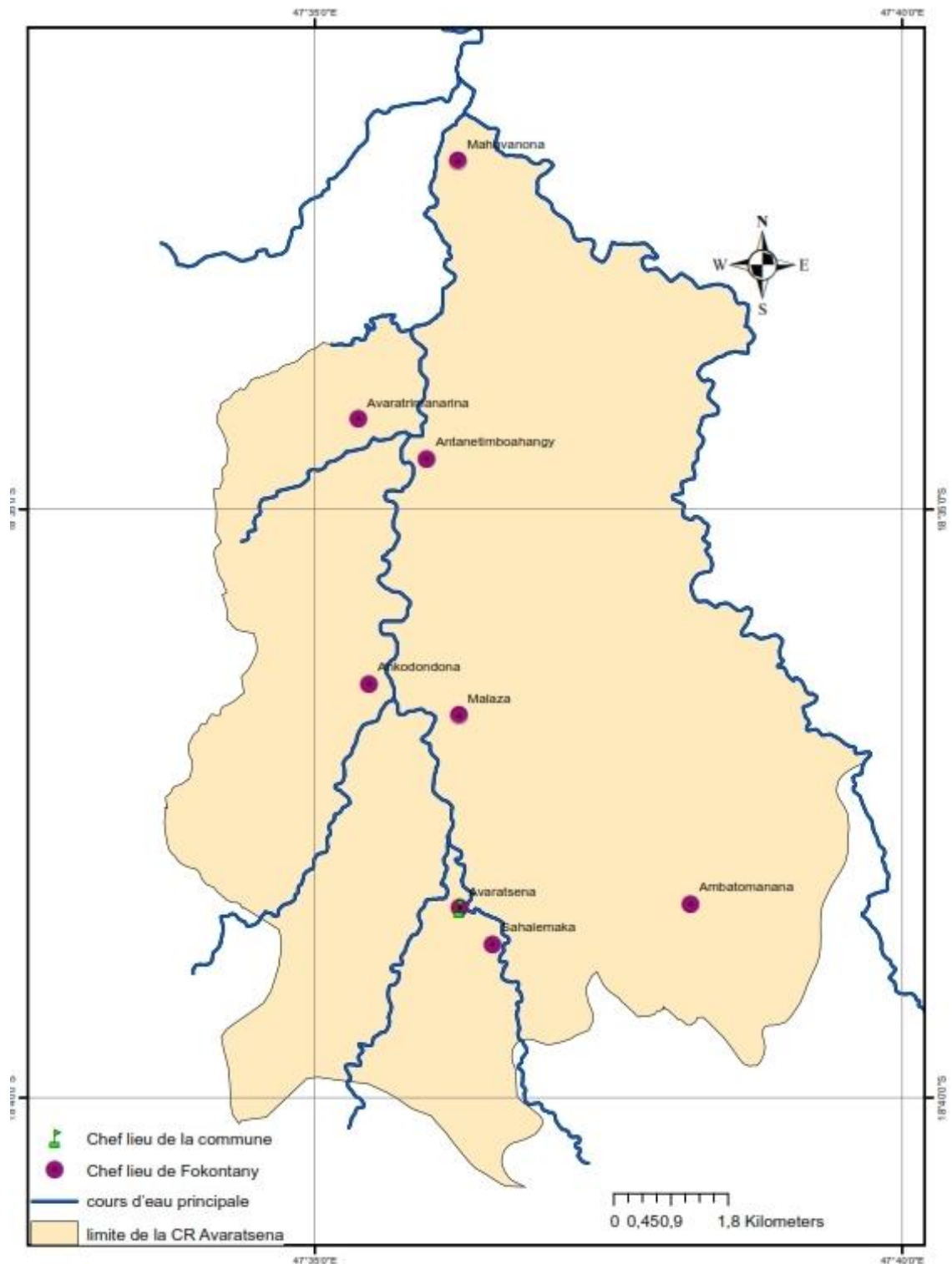
Aucune activité productive pour l'artisanat dans la Commune. Certain individu le pratique. Il constitue un moyen de satisfaction de certains besoins domestiques et des besoins locaux.

2. Analyse de la situation dans le domaine de l'accès à l'eau potable

2.1. Ressources en eau

a. Eaux de surface

02 principaux cours d'eau traversent la commune qui se nomment tous « **Jabo** » : dont l'un est limitrophe Est, et l'autre traversant les fokontany Avaratsena, Sahalemaka, Antanetimboahangy, Mahavanona, Avaratrimanarina, Ankodondona et Malaza. La majorité des localités se trouve proche de ces cours d'eau où les ménages s'approvisionnent en eau. La figure suivante schématise l'hydrographie de la zone.



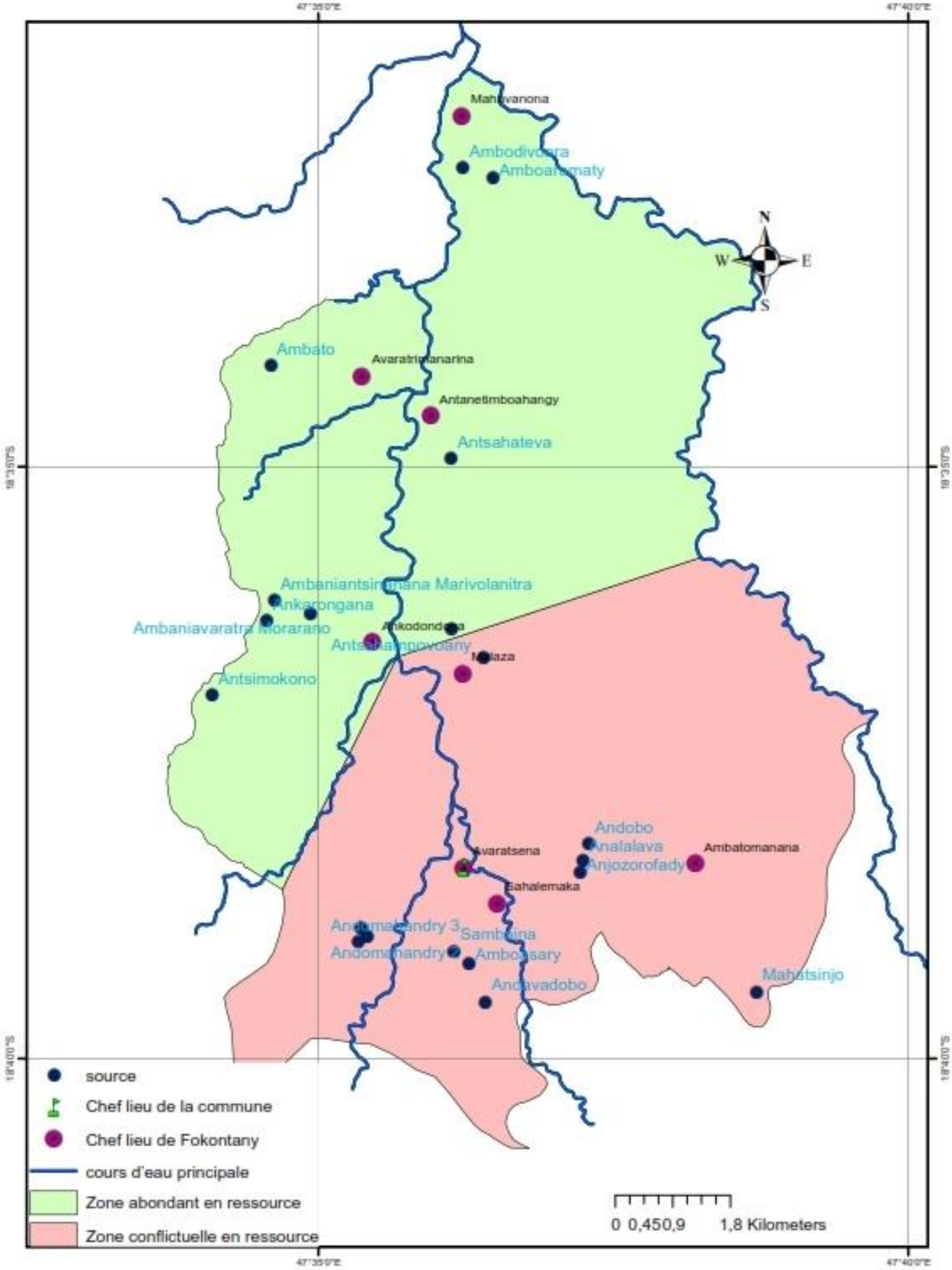
b. Sources

Il y a beaucoup de source mais la plupart sont source de conflits parce qu'elles sont utilisées pour la culture vivrières et maraichères. On peut diviser la commune en deux zones :

- une zone où il y a abondance de source où il n'existe pas de conflits pour d'autre usage ; et
- la zone avec des conflits où les sources ont un débit faible (entre 0,05l/s 0,1l/s) et elles sont très utilisés pour les cultures.

Inter Aide a inventorié les sources que les responsables locaux ont déjà pré-inventoriées, il y a des localités qui n'ont pas pu identifier leur source par peur de conflit avec les propriétaires des champs



de culture. La figure suivante localise les sources et représente les deux zones. Les caractéristiques des sources ainsi que leurs coordonnées géographiques se trouvent en annexe.



2.2. Description des Infrastructures AEP existantes

a. Réseau AEPG

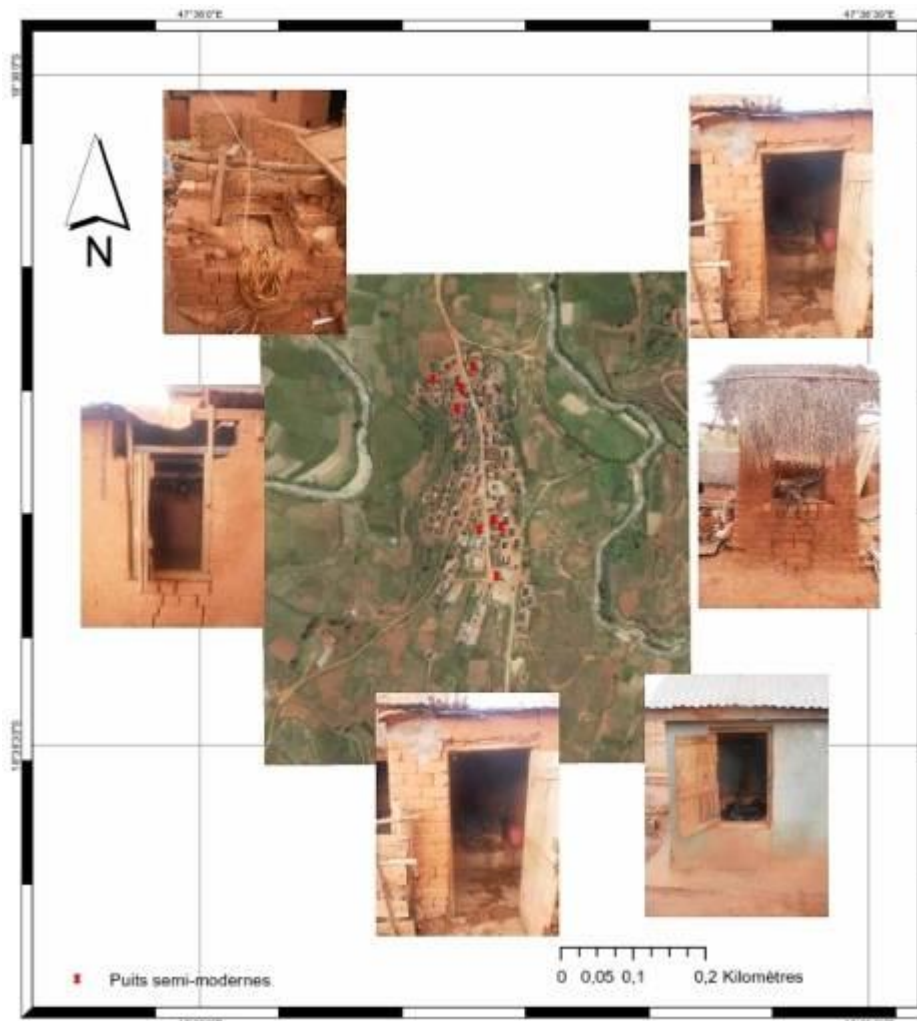
01 sur 08 fokontany possède une infrastructure d'AEPG. Il se trouve dans le chef lieu de fokontany Avaratrimanarina. Un diagnostic succinct peut être représenté dans le tableau suivant.

<p><u>Réalisation :</u></p> <p>CARITAS, 1986</p> <p><u>Ouvrages de captage :</u></p> <p>Deux captages de source mobilisant un débit total de 12 l/mn (mesure du 08/10/2013) :</p> <p>✚ <u>Constat :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Débits des sources actuellement mobilisées insuffisant pour la population actuelle,- Existence de dépôt rouge au niveau de la source- Pas de canal anti-érosif de déviation des eaux de ruissellement,- Absence de clôture- Etat d'altération prononcé des ouvrages- Fuites au niveau des ouvrages	
<p><u>Adduction (conduite d'amenée à la citerne) :</u></p> <p>✚ <u>Constat :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 50% des tuyaux d'adduction ne sont plus sur place- Les restes peuvent exister des fuites	
<p><u>Citerne :</u></p> <p>Volume : 7 m³ -</p> <p>✚ <u>Constat :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Etat d'altération prononcé- Possibilités de fuites au niveau du corps et des vannes d'arrêt	
<p><u>Réseau de distribution :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Il y a aussi des tuyaux manquants sur la distribution- 05 BF <p>✚ <u>Constat :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Etat d'altération prononcé- Mauvaise répartition des BFs par rapport à l'extension du village.	

Pendant son fonctionnement, il y avait un comité eau qui gère le réseau avec deux techniciens locaux qui sont payés par une cotisation mensuelle de 50 Ar. La cotisation n'a duré qu'une année.

b. Puits

Huit puits locaux semi-modernes ont été recensés au niveau du chef lieu de la commune. Ils sont équipés de poulie et de seau. Leurs potabilités ne sont pas assurés parce qu'ils se trouvent proche de latrine et aussi qu'il y a toujours possibilité contamination avec le système de seau avec poulie. La figure suivante montre les photos des puits avec ses localisations.



En moyenne, un puits est utilisé par trois ménages qui sont de même famille. Il n’y a pas de système de cotisation. La profondeur est entre 23m à 27m, avec un niveau statique entre 0,5m à 1m.

2.3. Taux d'accès à l'eau potable

Vu qu'il n'y aucun réseau d'AEPG public fonctionnel, les seuls ouvrages existants sont des puits locaux privés desservant un nombre très restreint de familles (moins d'une trentaine); le taux d'accès à l'eau potable dans la commune rurale d'Avaratsena est de **0% pour ce qui concerne les infrastructures publiques et proche de zero pour ce qui est des infrastructures privées.**



De très nombreuses familles s'alimentent directement dans les cours d'eau.

2.4. Conclusions

Avec un taux de 0 %, les villageois dans la commune n'ont pas accès à l'eau potable. Cependant, les responsables communaux et la population affichent un intérêt général à l'égard de l'accès à l'eau. En fait, la réalisation d'un projet d'adduction d'eau ou de construction de puits ou forage requiert des moyens financiers qui ne sont pas souvent à leur portée. En outre, étant donné les statistiques

recueillies lors des enquêtes, l'accès à l'eau n'est pas le seul défi dont la commune doit encore faire face pour pouvoir permettre un accès total aux différents services sociaux de base à la population. En outre, à part CARITAS en 1986, il n'y avait même pas de visite de la Direction Régionale de l'Eau, des autres intervenants dans l'eau. Donc, aucune politique communale de l'eau et de l'assainissement n'a été mise en place jusqu'à ce jour.

3. Analyse de la situation dans le domaine de l'accès à l'assainissement

3.1. Couverture en assainissement

a. Assainissement individuel

Le taux de couverture en assainissement par fokontany est représenté dans le tableau suivant.

Fokontany	Nbr ménage	Nbr ménage équipée latrine	Taux de couverture (%)
Ambatomanana	168	77	46%
Ankodondona	62	29	47%
Antanetimboahangy	27	4	15%
Avaratrimanarina	117	13	11%
Avaratsena	265	81	31%
Mahavanona	46	0	0%
Malaza	69	15	22%
Sahalemaka	148	52	35%
Total	902	271	30%

(Source : enquête Inter Aide)

Le taux le plus faible se trouve dans le fokontany Mahavanona avec zéro latrine. 99% des latrines sont non hygiénique. Les latrines sont souvent construites en murs de briques avec des portes en bois. Plus de 95 des latrines ne sont pas hygiéniques. La fosse se remplit entre une durée de 3 à 6 ans ; et le propriétaire reconstruit un nouveau latrine.

b. Assainissement collectif

Concernant l'assainissement, les latrines institutionnelles, c'est-à-dire celles situées au niveau des établissements à usage public (école, centre de santé) ont fait l'objet de recensement. Le tableau suivant récapitule l'accès à l'assainissement de ces institutions.

Infrastructures	Ecoles	CSB
Nb d'infrastructure	14	1
Nb d'infrastructures équipés de latrine	14	1
Nb d'infrastructures sans latrine	0	0
Nb d'infrastructures équipés de latrine hygiénique	5	1
Nb d'infrastructures équipés de latrine non hygiénique	10	0

(Source : enquête Inter Aide)

D'après ce tableau, 100 % des institutions sont équipées de latrines. Parmi ces latrines, 05 soit 33,3 % sont dites « hygiéniques » car elles sont construites avec des dalles lavables (béton). Toutes

les latrines au niveau école ont deux compartiments prévus pour la séparation de sexe. Aucun latrine n'est dotée d'équipement pour le lavage des mains.

3.2. Acteurs dans le domaine de l'assainissement, et politique communale pour l'assainissement et l'amélioration de l'hygiène

La sensibilisation existe dans les 8 Fokontany. Les acteurs de sensibilisation sont le Docteur, le Chef Fokontany et le Vaomiera ny fahasalamana (Comité de santé) pour tous le Fokontany sauf le Fokontany d'Avaratsena qui est renforcé par les équipes de la gendarmerie.

Le thème de sensibilisation concerne sur l'hygiène et salubrité, la construction de latrine, le lavage de main et la prévention de la maladie qui sensibilise au minimum deux fois par ans.

4. Axes d'orientation, priorités et planifications d'actions pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement pour l'année à venir (2014)

4.1. Politique communale et service communal de l'eau, coordination des Acteurs dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

La commune n'avait pas pensé à mettre une politique communal de l'eau vu qu'il n'y a pas de réseau ou puits publics fonctionnels et que le taux de couverture en eau potable est de 0%. Cela ne remet pas en doute l'intérêt général à l'égard de l'accès à l'eau. Les axes stratégiques des besoins dans ce sens peuvent être cités comme suit :

- Besoin en renforcement des capacités (code de l'eau...)
- Arrêtés et décisions communales devant être prises (volonté exprimée par la commune...)
- fonctionnement de SCE ou service technique
- formations et animation des usagers, comités eau...
- Coordination des acteurs et intervenants dans le domaine de l'eau.
- Décisions et modes de gestion...
- Communication avec la DIREau et autres institutions déconcentrées /décentralisées
- Interventions souhaitées de la DIREau et autres organismes

4.2. Demande des populations et potentialités/recommandations

Les projets d'adduction d'eau potable qui font l'objet de ce PCDEA sont, à l'exception d'un puits équipé d'une pompe à motricité humaine (PPMH), des AEP Gravitaires à partir de captage de source. Le PCDEA comporte 9 projets de construction de systèmes d'accès à l'eau potable et 1 réhabilitation après étude sommaire de faisabilité technique. Le tableau suivant récapitule les différents projets :

N° Projet	Nom Projet	Villages concernées	Types de projet	Population concerné	NB Captage	NB Réservoir	conduites ou prof. Puits (ml)	NB PE
1	Avaratrimanarina	Avaratrimanarina	Réhab. AEPG	700	1	2b	3 320	6
2	Manakasina	Manakasina	Nouv. AEPG	375	2	1	2 700	2
3	Avaratsena	Avaratsena, Mahatsinjo	Nouv. AEPG	578	2	1	9 900	6

N° Projet	Nom Projet	Villages concernées	Types de projet	Population concerné	NB Captage	NB Réservoir	conduites ou prof. Puits (ml)	NB PE
4	Fiadanamanga	Fiadanamanga	Nouv. AEPG	110	1	1	1 450	1
5	Andranobe	Andranobe	Nouv. AEPG	125	1	1	1 600	2
6	Ambondrona Antsinanana	Ambondrona Antsinanana	Nouv. AEPG	120	1	1	925	1
7	Ambohimasina	Ambohimasina, Tsarahonenana et Soalazaina	Nouv. AEPG	301	1	1	2 650	2
8	Antanetimboahangy	Antanetimboahangy	Nouv. PPMH	160	1	1	20	1
9	Ankodondona	Ankodondona et Andranomena	Nouv. AEPG	358	1	1	2 560	3
10	Malaza	Malaza	Nouv. AEPG	295	1	1)	950	2
11	Antanetipatara	Antanetipatara	Nouv. AEPG	385	1	1	3000	3

Notons que le numéro de chaque projet ne représente pas la priorisation de la commune. D'autres projets pourront se rajouter après dépôt de la demande au niveau de la mairie par les villageois. Pour les AEPG, les négociations avec les propriétaires des sources devront être concrétisées.

4.3. Priorités de la commune pour l'année à venir

Les axes de priorités de la commune sont par ordre suivant :

- Augmenter le taux de couverture en eau potable par la réalisation des nouvelles infrastructures AEPG
- Augmenter le taux de couverture en eau potable par la Réparation-et réhabilitation d'ouvrages dysfonctionnels
- Renforce les capacités de la commune concernant l'eau et assainissement
- Renforcer la capacité de gestion et maintenance des ouvrages existants
- Augmenter le taux d'assainissement.

4.4. Plan d'action 2014 de la commune

Actions prévues	Acteurs concernés	Zones / villages ciblés	Indicateurs de résultats
1. SCEA et politique communale de l'eau			
1.1. Structuration de la Commission Communale de l'Eau et de l'Assainissement (CCEA) et nomination de l'ACEA	Maire, Conseillers communaux, et représentants KR	Toute la commune	Statut CCEA, ouverture d'un compte pour le SCEA
1.2. Renforcement des capacités de l'équipe communale : formations concernant le Code de l'Eau	Equipe communale, membres CCEA, intervenants extérieurs, DREAU	Tous les villages disposant d'infrastructures d'accès à l'eau	Fiche de présence, Mis à disposition d'extrait de vulgarisation du Code de l'Eau
1.3. Sensibilisation des usagers sur le Règlement Communal de l'Eau, et surtout l'importance de l'entretien et des cotisations	ACEA, CCEA, Maire	Tous les villages disposant d'infrastructures d'accès à l'eau	PV de réunion
1.4. Arrêtés / décisions communales à établir concernant : l'officialisation du mode de gestion à l'échelle communale (délégation de gestion), la mise en place d'un Bureau de l'Eau et la création d'un point de vente de pièces détachées	Maire, conseillers communaux	Toute la commune	Arrêtés signés Affichage public Diffusion au sein des villages
2. Augmentation du taux de couverture d'accès à l'eau potable			
2.1. Formalisation les demandes, identification et validation des sources potentielles pour les localités prioritaires	Maire, ACE, CE, Chef, Fokontany, Fokonolona, Inter Aide	Villages : Avaratsena, Antanetipatara, Fiadanamanga, Malaza, Antanetimboahangy, Andranobe, Manakasina, Avaratrimanarina,	Demandes villageoises formalisées, Fiches de prospection de sources, Projets pré-sélectionnés.
2.2. Initier des collaborations avec les nouveaux villages pour la création de nouvelles infrastructures d'accès à l'eau	Maire, ACE, CE, Chef, Fokontany, Fokonolona, Inter Aide	6 Villages parmi les localités citées ci-dessus.	Enquêtes sociales, Etudes techniques et sociales, Ouvertures de chantier, Nouveaux points d'eau, PVs de réception,
3. Assainissement/Hygiène			
3.1. Sensibilisation à l'hygiène de l'eau et l'amélioration de l'assainissement dans les villages où seront réalisées de nouvelles infrastructures d'accès à l'eau potable (constructions ou réhabilitation de latrines)	Maire, ACE, Chef Fokontany, Fokonolona, Inter Aide	Villages concernées	Evaluation des connaissances en matière d'hygiène Couverture en latrines (total et latrines améliorées équipées de dalles lavables)

5. Annexes

- Listes des localités avec coordonnées géographiques
- Listes de sources inventoriées avec coordonnées géographiques

○ Listes des localités avec coordonnées géographiques

N°	Fokontany	localité	long	lat	Population	Ménages
1	Ankodondona	Ankodondona	47.5909	-18.6080	218	43
2	Ankodondona	Andranomena	47.5930	-18.6039	140	19
3	Ambatomanana	Ambatomanana	47.6365	-18.6392	215	34
4	Ambatomanana	Ambohimasina	47.6369	-18.6509	125	22
5	Ambatomanana	Tsaramasoandro	47.6321	-18.6525	105	20
6	Ambatomanana	Soalazaina	47.6356	-18.6543	76	15
7	Ambatomanana	Ambatoaponga	47.6362	-18.6332	62	9
8	Ambatomanana	Ambodivona	47.6354	-18.6202	210	38
9	Ambatomanana	Antambo	47.6379	-18.6201	82	14
10	Ambatomanana	Tsarahonenana	47.6398	-18.6117	100	16
11	Antanetimboahangy	Antanetimboahangy	47.5991	-18.5761	160	27
12	Avaratrimanarina	Avaratrimanarina	47.5895	-18.5705	700	117
13	Avaratsena	Avaratsena	47.6038	-18.6397	543	115
14	Avaratsena	Manakasina	47.5960	-18.6496	375	65
15	Avaratsena	Tsarahonenana	47.5994	-18.6437	250	50
16	Avaratsena	Antanimasaka	47.5855	-18.6255	125	25
17	Avaratsena	Mahatsinjo	47.5709	-18.6206	35	5
18	Avaratsena	Betsikobona	47.6122	-18.6303	26	5
19	Mahavanona	Mahavanona	47.6036	-18.5339	97	13
20	Mahavanona	Mangarivotra	47.6075	-18.5337	56	14
21	Mahavanona	Anosikely	47.6146	-18.5401	94	19
22	Malaza	Malaza	47.6037	-18.6124	295	28
23	Malaza	Iarinarivo	47.5890	-18.6197	45	8
24	Malaza	Ambararata	47.6019	-18.6270	85	15
25	Malaza	Antanetibe	47.6127	-18.6130	105	18
26	Sahalemaka	Antanetipatara	47.6084	-18.6448	330	60
27	Sahalemaka	Andranobe	47.6119	-18.6403	125	25
28	Sahalemaka	Fiadanamanga	47.6149	-18.6365	110	20
29	Sahalemaka	Ambondrona Antsinanana	47.6094	-18.6581	120	16
30	Sahalemaka	Ambondrona Andrefana	47.6102	-18.6527	130	17
31	Sahalemaka	Ampasika	47.6122	-18.6303	53	10

○ Listes de sources inventoriées avec coordonnées géographiques

N°	Fokontany	Nom	long	lat	alti	Débit (l/s)
1	Ambatomanana	Mahatsinjo	47.645071	-18.657287	1455	0.100
2	Ankodondona	Ambaniavaratra Morarano	47.58216	-18.60391	1289	0.147
3	Ankodondona	Ambaniantsinanana Marivolanitra	47.57701	-18.60215	1413	0.570
4	Ankodondona	Ankarongana	47.57594	-18.605	1429	0.250
5	Antanetimboahangy	Antsahateva	47.60205	-18.58218	1223	0.220
6	Avaratrimanarina	Ambato	47.57652	-18.56909	1323	0.160
7	Avaratsena	Antsimokono	47.56826	-18.61551	1381	0.200
8	Avaratsena	Andomahandry 1	47.5893	-18.64834	1251	0.013
9	Avaratsena	Andomahandry 2	47.59012	-18.64957	1209	0.075
10	Avaratsena	Andomahandry 3	47.5889	-18.65018	1270	0.075
11	Mahavanona	Amboaramaty	47.60794	-18.54255	1172	0.080
12	Mahavanona	Ambodivoara	47.60372	-18.54129	1168	0.080
13	Malaza	Antsahaboribory	47.6066	-18.6102	1234	0.167
14	Malaza	Antsahampovoany	47.60212	-18.60623	1247	0.150
15	Sahalemaka	Andavadobo	47.60681	-18.65867	1278	0.140
16	Sahalemaka	Anjozorofady	47.62023	-18.64033	1323	0.059
17	Sahalemaka	Analalava	47.62057	-18.63875	1331	0.020
18	Sahalemaka	Sambaina	47.60238	-18.65156	1286	0.010
19	Sahalemaka	Amboasary	47.60453	-18.65315	1268	0.125
20	Sahalemaka	Andobo	47.62142	-18.63645	1377	0.050